

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 1^{er} avril 2026

N° 2026 – 25

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE
03 AVR. 2026

Nombre de membres

Afférents au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation

Le 27/03/2026

Date d'affichage

Le 27/03/2026

Objet de la délibération 2026 - 25 :

**Adoption du procès-verbal des
décisions du 27 mars 2026**

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture le **03 AVR. 2026**

Et publication ou notification

du **03 AVR. 2026**

L'an deux mil vingt-six et le premier avril à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZOYER Gérard, Maire.

Présents : Messieurs MAZOYER Gérard, CHOUVELON Jean-Pierre, LAURENT Didier, PAYS Fabien, VENET Philippe, JADEAU Jean-Michel Mesdames FONTANIER Séverine, CHACORNAC Emmanuelle, FONT-VEROT France, GARREL Mireille, MALEYSSON Sophie, TEYSSIER Bernadette.

Excusés : Madame DURAND Claudine qui a donné procuration à Madame FONTANIER Séverine, Monsieur ROSIER Hubert qui a donné procuration à Monsieur CHOUVELON Jean-Pierre, Madame FELGINES Florence qui a donné procuration à Madame CHACORNAC Emmanuelle.

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/DGS

FONT-VEROT France a été désignée secrétaire de séance.

Après présentation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2026, le conseil municipal n'appelle pas d'observation et l'approuve à l'unanimité

Fait et délibéré, le 1^{er} avril 2027,
Au registre sont les signatures pour copie conforme

Le Maire,



MAZOYER Gérard

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr